



Bierges, le 26/08/2024

Chers Parents,

Une étude surveillée est organisée **le mardi et le jeudi** de 15h40 à 16h20 **pour les élèves inscrits.**

Tous les enfants encore présents à 15h40 doivent obligatoirement se rendre à l'accueil temps libre SAUF s'ils sont inscrits à l'étude. Ils seront considérés comme présents.

Afin d'organiser au mieux l'étude du mardi, pourriez-vous compléter le document d'inscription ci-dessous, valable du 9 septembre 2024 au 30 juin 2025?

En vous remerciant d'avance de votre collaboration,  
Cordialement,

Evelyne Baudoux

Je soussigné ..... souhaite inscrire mon enfant .....  
en ..... (classe) à l'étude le :

	Semaines paires (par exemple semaine du 2/9)	Semaines impaires (par exemple semaine du 9/9)
Mardi		
Jeudi		

Signatures :

(En cas de parents séparés, signature des deux parents s.v.p.)

**A remettre pour le mercredi 4/9 au plus tard !**